



# LADIES CHALLENGE TROPHEE CHRISTIAN SERIEYS LARGE-LIGUE IDF FFR 2021-2022

## REGLEMENT

### Préambule

Le Ladies Challenge est un championnat annuel sur invitation, organisé par LARGE, dans le cadre de la Ligue Ile de France de la FFR, entre des membres de l'association LARGE, constituées en équipes comme indiqué ci-après

Le titre I Règlement administratif définit les conditions d'inscription et les règles comportementales régissant le Ladies Challenge 2021-2022.

Le titre II Règlement sportif précise les modalités d'organisation des rencontres et les règles sportives en vigueur.

Ces règles doivent être intégralement respectées par chaque participante et chaque équipe inscrite. Elles sont complétées par la charte LARGE.

Pour tous les cas non traités dans le présent document, il sera fait référence aux dispositions des différents articles des Règlements Généraux de la F.F.R. qui concernent le rugby Loisir et en particulier le Titre VIII et les différents articles qui lui sont rattachés.

### TITRE I REGLEMENT ADMINISTRATIF

#### Article 1. Equipes éligibles

Les équipes éligibles sont celles composées d'anciennes élèves diplômées des Grandes Ecoles, des Universités, et de toute autre Ecole d'enseignement supérieur, avec la possibilité d'y inclure des élèves non encore diplômées, majeures, dans la limite de 5 (cinq) joueuses par équipe.

Des équipes "barbariennes" composées de diplômées de plusieurs de ces mêmes établissements, invitées à l'initiative discrétionnaire des organisateurs.

Chaque demande d'inscription sera validée par un Comité de sélection composé des responsables LARGE du Ladies Challenge, d'un membre désigné du Comité Directeur de LARGE et qui se réunit aussi souvent que nécessaire.

LARGE se réserve le droit de demander aux équipes désireuses de participer au Ladies Challenge 2021/2022 de changer l'appellation de leur équipe, si celle-ci traduit trop directement un lien avec une marque ou une entreprise commerciale.

## Article 2. Joueuses éligibles

### 2.1 Licences

Les joueuses doivent être titulaires d'une licence FFR « Loisir avec plaquage ». Il est ici rappelé qu'en application de l'article 810, Titre VIII des règlements généraux de la FFR, seules les joueuses âgées de 18 ans ou plus à la date de la demande peuvent obtenir cette licence.

Les joueuses en possession d'une licence compétition FFR (participantes aux championnats régionaux et fédéraux) sont acceptées dans un nombre maximum de 2 joueuses par équipe et par journée de championnat.

### 2.2 Assurance

La licence FFR Loisir avec plaquage inclut une assurance couvrant les risques liés à la pratique du rugby dans le cadre du Ladies Challenge 2021-2022. Les garanties sont présentées dans les documents relatifs à la prise de licence. Au-delà de l'assurance, la souscription d'une licence auprès de la FFR ouvre droit à plusieurs avantages, figurant dans le document de présentation de la LIFR.

### 2.3 Adhésion à LARGE

Les joueuses doivent être à jour de leur cotisation annuelle (30 euros pour la saison 2021-2022) à l'association LARGE au moment de l'inscription de leur équipe. A défaut, la régularisation de leur situation doit être concomitante avec cette inscription.

Les participantes non encore diplômées sont dispensées du paiement de la cotisation.

La cotisation annuelle à LARGE, ouvre droit aux autres prestations et manifestations de l'association, dont le détail figure dans les documents en annexe.

## Article 3. Obligations des équipes

### 3.1 Composition des équipes

Ne sont acceptées que les équipes ayant envoyé aux organisateurs la liste numérisée complète et détaillée des participantes selon le modèle joint en annexe avant la 1<sup>ère</sup> participation au championnat.

### 3.2 Modifications en cours de saison

Chaque équipe peut procéder, en cours de saison à des modifications de son effectif dès lors que les nouvelles joueuses inscrites respectent l'ensemble des critères mentionnés aux articles 1 et 2 ci-dessus.

Une liste numérisée actualisée et complète des participantes doit alors être remise aux organisateurs, avant toute participation d'une nouvelle joueuse à une rencontre.

### 3.3 Capitaine

Chaque équipe inscrite désigne une capitaine d'équipe qui est l'interlocutrice unique des organisateurs, avant et pendant la durée du Ladies Challenge 2021-2022.

Ses décisions et prises de position engagent solidairement l'équipe qu'elle représente.

En cas d'empêchement temporaire ou définitif de la capitaine désignée l'équipe devra avant la journée suivante désigner aux organisateurs une remplaçante qui se substituera à elle.

### 3.4 Accès aux annuaires

Chaque équipe doit fournir aux organisateurs un accès direct à l'annuaire des anciennes élèves de leur école ou université, afin que ceux-ci puissent s'assurer du respect des articles 1, 2 du présent règlement.

## Article 4. Obligations des joueuses

### 4.1 Présentation des licences

Pour pouvoir jouer une journée du Ladies Challenge 2021-2022, chaque participante doit, à son arrivée au stade être munie d'une licence FFR (Rugby Loisir avec plaquage) valable pour la saison en cours.

La capitaine de l'équipe collecte ces documents avant l'entrée sur le terrain pour vérification par le ou les arbitres.

Aucune joueuse non licenciée ne sera admise à disputer une rencontre du Ladies Challenge 2021-2022, et il ne sera fait aucune dérogation à cette règle.

### 4.2 Comportement

Chaque participante s'engage à respecter en toutes circonstances un comportement loyal pendant les rencontres et à respecter les consignes d'utilisation des installations sportives mises à disposition.

Elle s'engage à respecter un comportement digne et respectueux d'autrui pendant chaque journée du Ladies Challenge 2021-2022, sur et en dehors des terrains.

## Article 5. Charte

La charte rappelant les valeurs et principes de LARGE, est distribuée à chaque capitaine préalablement à l'inscription de son équipe au Ladies Challenge 2021-2022 et diffusée par elle à chaque membre de son équipe.

L'inscription au Ladies Challenge 2021-2022 vaut engagement à respecter la charte. Chaque capitaine a la charge de garantir le respect de cette charte par l'ensemble de l'équipe pendant toute la durée du Ladies Challenge 2021-2022.

## Article 6. Sanctions

Tout manquement aux dispositions du présent règlement peut entraîner la suspension ou l'exclusion immédiate de chaque joueuse et/ou chaque équipe incriminée, sur simple décision de la commission éthique et fair play constituée des membres du bureau de LARGE, et d'une des personnes en charge de l'organisation du Ladies Challenge.

Cette exclusion ne saurait donner lieu à un quelconque remboursement des cotisations versées.

Des compensations pécuniaires pourront être demandées par LARGE aux équipes responsables, de dégâts ou dégradations qu'elles auraient provoqués par leurs comportements individuels et collectifs dans les sites qui les accueillent.

## TITRE II REGLEMENT SPORTIF

## Article 7. Organisation du challenge

### 7.1 Déroulement des tournois mensuels

#### 7.1.1 Dimension des terrains

Le champ de jeu sera un rectangle de 50 mètres par 30 mètres. Il sera délimité, sur un terrain de jeu à XV, latéralement par les lignes des 10 mètres et des 5 mètres, l'en-but étant situé entre les lignes des 5 mètres et de touche.

Une journée dans la saison se jouera sur le terrain de jeu à XV

#### 7.1.2 Participation de 10 équipes ou moins *Matches de*

*poule*

2 poules de 5 ou moins suivant nombre d'équipes

Temps de jeu 2 x 7 mn, mi-temps 2 mn  
Classement : voir attribution des points ci-après

*Matches de classement*

Temps de jeu 2 x 7 mn, mi-temps 2 mn Dans l'ordre :

- 5<sup>ème</sup> Poule 1 <-> 5<sup>ème</sup> Poule 2
- 4<sup>ème</sup> Poule 1 <-> 4<sup>ème</sup> Poule 2
- 3<sup>ème</sup> Poule 1 <-> 3<sup>ème</sup> Poule 2
- 2<sup>ème</sup> Poule 1 <-> 2<sup>ème</sup> Poule 2
- 1<sup>ème</sup> Poule 1 <-> 1<sup>ème</sup> Poule 2

En cas de retard dans le déroulement de la journée, seuls seront joués les matches 2 <->2 et 1 <->1, voir attribution des points au classement général ci-après

Durée 4h30 ou 3h30 selon le nombre de terrains à disposition et le nombre d'arbitres présents.

**7.1.3 Participation de 11 équipes ou plus** *Matches de poule*

*poule*

3 Poules : 2 poules de 4 et une poule de 3 (minimum, nombre d'équipes par poules adapté au nombre d'équipes inscrites)

Temps de jeu 2 x 7 mn, mi-temps 2 mn

Classement des équipes suivant le nombre de points moyen, voir système d'attribution des points cidessous :soit une meilleure première (1<sup>ère</sup> 1<sup>ère</sup>), une 2<sup>ème</sup> meilleure première (2<sup>ème</sup> 1<sup>ère</sup>) et une 3<sup>ème</sup> première (3<sup>ème</sup> 1<sup>ère</sup>) et ainsi de suite.

*Matches de classement*

Temps de jeu 2 x 7 mn, mi-temps 2 mn Dans l'ordre

- 1<sup>ère</sup> 4<sup>ème</sup> <-> 3<sup>ème</sup> 3<sup>ème</sup>
- 2<sup>ème</sup> 3<sup>ème</sup> <-> 1<sup>ère</sup> 3<sup>ème</sup>
- 3<sup>ème</sup> 2<sup>ème</sup> <-> 2<sup>ème</sup> 2<sup>ème</sup>
- 1<sup>ère</sup> 2<sup>ème</sup> <-> 3<sup>ème</sup> 1<sup>ère</sup>
- 1<sup>ère</sup> 1<sup>ère</sup> <-> 2<sup>ème</sup> 1<sup>ère</sup>

Si un seul terrain est disponible, pas de matches de classement, le créneau total de la journée est de 3h30/4h. Les matches de la poule de 3 seront intercalés au milieu des autres matches. Le classement général de la journée sera celui des poules.

Si deux terrains et 3 arbitres sont disponibles le créneau est de 3h.

**7.1.4 Classement en poules**

*Attribution des points*

1 essai vaut 1 point, pas de transformations.

Match gagné :+4 pts

Match perdu: 0

Match nul : +2 pts

Forfait : -2 pts si l'équipe s'étant engagée pour la journée ne se présente pas ou bien n'a pas un effectif suffisant pour jouer un match, après prêt éventuel de joueuses.

Bonus offensif : victoire par 3 essais ou plus de différence

Bonus défensif : défaite par 1 essai de différence

### *Classement*

Critères de départage dans l'ordre de leur énumération

1. Nombre de points
2. Goal average
3. Goal average particulier
4. Cartons
5. Opposition entre les deux équipes avec essai en or. (2x3mn sans mi-temps)

### *Classement en cas de poules inégales*

Les points sont attribués par péréquation, en divisant le nombre de points obtenus en poule par le nombre de matches joués.

#### **Exemple :**

L'équipe A a joué une poule de 5, elle a 2 victoires dont 1 bonifiée, et 2 défaites bonifiées, elle a donc marqué :  $1 \times 4 + 1 \times 5 + 2$  soit 11 points. Son total pour le classement est de  $11/4$  soit 2,75 points

L'équipe B a joué dans une poule de 4 et compte 2 victoires bonifiées et une défaite bonifiée, elle a donc marqué  $2 \times 5 + 1$  soit 11 points. Son total pondéré pour le classement est de  $11/3$  soit 3,67 points

L'équipe B est donc classée avant l'équipe A

### *Attribution des points au classement général*

1<sup>ère</sup> de la journée : + 18 pts

2<sup>ème</sup> : + 15 pts

3<sup>ème</sup> : +12 pts

4<sup>ème</sup> : +10 pts

5<sup>ème</sup> : +6 pts

6<sup>ème</sup> : +4 pts

7<sup>ème</sup> : +2 pts

Puis 1 point à partir du rang 8 quel que soit le nombre d'équipes

### **7.1.5 Phases finales**

Les phases finales auront lieu lors de la dernière journée, elles comporteront :

- 1/2 finales 1 entre les équipes classées 1 et 4 au classement général
- 1/2 finale 2 entre les équipes classées 2 et 3 au classement général
- Petite finale entre les vaincues des 1/2 finales
- Finale
- Remise des trophées

- Temps de jeu 2x10 mn, mi-temps 5 mn

- En cas d'égalité, prolongations 2 x 3 mn sans mi-temps, puis cartons, puis prolongation avec essai en or

- **Seules pourront participer aux phases finales, les joueuses ayant disputé au moins 4 journées au cours de la saison.**

### **7.1.6 Calendrier**

Le calendrier ci-dessous est indicatif, et est susceptible d'être modifié en fonction des directives gouvernementales liées à la crise sanitaire.

Journée	Date
Journée 1	25 septembre
Journée 2	23 octobre
Journée 3	20 novembre
Journée 4	11 décembre
Journée 5	22 janvier
Journée 6	19 février
Journée 7	19 mars
Journée 8	23 avril
Journée 9	14 mai
Phases finales	11 juin

## Article 8. Composition des équipes

### 8.1 Effectifs.

Les matches se jouent à 7 joueuses de part et d'autres.

Préalablement à chaque journée les capitaines devront transmettre aux organisateurs la feuille de match de l'équipe. Le modèle de feuille de match sera mis à disposition des équipes avant le début du championnat. Cette feuille de match sera remise à l'arbitre principal au moment de la vérification des licences par ce dernier.

Chaque équipe pourra inscrire un maximum de 15 joueuses sur la feuille de match du tournoi.

Cependant un maximum de 12 joueuses sera autorisé pour chaque match. Les joueuses surnuméraires devront lors du déroulement du match revêtir une tenue les distinguant parfaitement de celles autorisées à participer à la rencontre, (par exemple enlever le maillot de l'équipe). La capitaine les désignera à l'arbitre de champ avant le coup d'envoi. Elles pourront éventuellement arbitrer la touche.

Dans la limite des 12 joueuses par rencontre, les remplacements sont libres.

### 8.2 Prêts de joueuses entre équipes

#### 8.2.1 Pour la totalité d'un tournoi

Des équipes qui ne pourraient aligner le nombre minimum de joueuses pour un tournoi peuvent s'associer de façon provisoire. Elles constituent ainsi une équipe dite de « barbariennes ».

- Si 2 équipes s'associent pour un tournoi avec un minimum de 3 joueuses par équipe, le nombre de points gagnés au cours du tournoi est réparti équitablement entre les deux équipes.
- Si plus de 2 équipes s'associent, elles ne remportent pas de points
- Si 2 équipes s'associent et qu'une équipe aligne moins de 3 joueuses, celle-ci ne remporte pas de points et l'autre équipe remporte la moitié des points

- Si une équipe est complète (7 joueuses mini) mais que des joueuses supplémentaires sont présentes pour renforcer les équipes (dans le cas où il est impossible de monter une équipe barbariennes), l'équipe complète remporte tous les points et les joueuses additionnelles tournent entre les équipes moins nombreuses.

Lors d'un match, l'équipe barbariennes doit aligner au maximum le nombre de joueuses de l'équipe adverse.

### 8.2.2 Pour un match

Si pour disputer un match, une équipe souhaite faire appel à un prêt de joueuses d'une autre équipe, elle devra recueillir l'accord de la capitaine de l'équipe adverse. L'équipe ainsi renforcée ne pourra aligner un nombre de joueuses supérieur à celui de l'équipe adverse.

Cette disposition ne pourra pas être invoquée par une équipe dont une ou plusieurs joueuses auraient été sanctionnées d'un carton rouge au cours du tournoi.

*Exemple :*

L'équipe A est opposée à l'équipe B.

L'équipe A, suite à des blessures ne peut présenter que 7 joueuses pour disputer le match, alors que l'équipe B dispose de 10 joueuses. L'équipe A pourra alors avec l'accord de la capitaine de l'équipe B demander le prêt d'au plus 3 joueuses à une autre équipe participant au tournoi.

## Article 9. Règles du jeu

Sauf dispositions plus contraignantes dans le présent règlement, les règles du jeu applicables, sont celles des dispositions spécifiques FFR catégorie C, en vigueur pour la saison 2021-2022, adaptées à la pratique à 7, et principalement celles concernant le plaquage et le jeu dangereux qui sont rappelées ci-dessous.

Les joueuses du challenge sont invitées à consulter le diaporama concernant ces règles à l'adresse suivante : <https://www.ffr.fr/jouer-au-rugby/reglements-sportifs/regles-du-rugby>

### 9.1 Plaquage

- Plaquage autorisé de la porteuse du ballon en la ceinturant à l'aide des deux bras, **de la taille jusqu'aux pieds.**
- Plaquage obligatoire **avec les 2 bras**

### 9.2 Plaquages et gestes interdits

- Plaquage à 1 bras, bras armé
- Plaquage à l'épaule
- Tous les plaquages dangereux (au-dessus de la taille, en l'air, à retardement, cathédrale)
- Percussion ou plaquage tête en avant.
- Squeeze ball : action de la porteuse du ballon consistant à aller au sol genoux à terre, son corps faisant écran, et à passer le ballon entre ses jambes à une partenaire en arrière, (Règle 14 des dispositions spécifiques FFR)
- Aller volontairement au sol sans être plaquée, (Règle 14 des dispositions spécifiques FFR).

## Article 10. Carton BLEU

Dès qu'il y aura suspicion de commotion cérébrale, ou d'un comportement avec des signes évidents, l'arbitre arrêtera le jeu et signifiera un carton BLEU à la joueuse concernée. (Voir le document PROTOCOM en annexe)

Cette dernière devra observer une période de repos de 10 jours pendant laquelle sa licence sera bloquée. Pour qu'elle soit débloquée, il faudra que la joueuse fasse remplir par son médecin traitant une déclaration de non contre-indication à la reprise du jeu qui sera envoyée à la Ligue Ile de France pour qu'elle puisse activer le déblocage de sa licence.

La joueuses sortie sur carton bleu peut être remplacée dans les mêmes conditions qu'une joueuse blessée.

Le jeu reprendra par une mêlée, à l'endroit où le jeu aura été arrêté, à l'avantage de l'équipe en possession du ballon au moment de l'arrêt de jeu.

## Article 11. Sanctions

Pour tous les cas non traités ci-après les règles applicables sont celles de la règle 9 des dispositions spécifiques à la FFR.

### 11.1 Exclusions temporaires

La durée des exclusions temporaires est de **2 minutes**, la joueuse exclue doit alors se rendre sur le banc de touche de son équipe pour y purger la durée de son exclusion, le temps des arrêts de jeu étant ajouté à cette durée.

Lorsque l'exclusion temporaire a lieu à la fin de la 1<sup>ère</sup> mi-temps et que le temps de jeu ne permet pas de purger la totalité de la sanction, celle-ci doit être prolongée après la reprise du jeu pour la durée restant à courir

### 1.2 Carton BLANC fautes techniques, fautes répétées.

Le carton BLANC doit sanctionner la faute d'une joueuse relative au jeu et il ne se cumule ni avec un autre carton BLANC, ni avec un carton JAUNE.

Lorsque l'arbitre juge qu'une joueuse s'est rendue coupable de fautes répétées au regard des règles du jeu, il doit, même sans avertissement, l'exclure temporairement. Durée 2 mn

La sortie temporaire d'une joueuse sur carton BLANC est une mesure sportive.

Attention : noter qu'en cas de fautes techniques répétées, la notion « collective » est à retenir.

Pour cela, l'arbitre appelle la joueuse fautive et, devant les deux capitaines, lui présente clairement un carton JAUNE (pour signaler une deuxième exclusion TEMPORAIRE) puis aussitôt un carton ROUGE pour lui signifier son exclusion DEFINITIVE.

- Dans ce cas, la joueuse doit quitter sans délai le terrain. Elle ne pourra participer à aucune autre rencontre jusqu'à la fin du tournoi.

Toute joueuse sanctionnée de 3 cartons JAUNES au cours de la même saison, toutes compétitions et rencontres sportives organisées dans le cadre de la FFR confondues, sera sanctionnée immédiatement d'un carton ROUGE, et sera passible de la commission de discipline de la Ligue Ile de France.

---

### 1.3 Carton JAUNE : Incorrections, jeu dangereux, manquements à la loyauté.

Lorsque l'arbitre juge qu'une joueuse s'est rendue coupable d'un geste de nervosité, d'incorrection, de jeu dangereux ou d'un manquement à la loyauté, il doit, même sans avertissement, l'exclure temporairement. Durée 2mn.

En cas de récidive pour une même joueuse dans le même match, l'intéressée doit être exclue DEFINITIVEMENT du terrain.



#### 11.4 EXCLUSION DÉFINITIVE : Carton ROUGE

Les arbitres doivent être extrêmement sévères pour tous les actes volontaires de brutalité

Même sans avertissement, un arbitre peut exclure DÉFINITIVEMENT de l'aire de jeu une joueuse qui se livre à un acte de jeu déloyal manifeste ou qui n'obéit pas à ses injonctions.

Dans ce cas, la joueuse doit quitter sans délai le terrain. Elle ne pourra participer à aucune autre rencontre jusqu'à la fin du tournoi.

Toute joueuse qui a été définitivement exclue ne peut plus jouer à nouveau, dans le Ladies Challenge, jusqu'à ce que son cas ait été examiné par la commission de discipline. Dans ce cas, la joueuse sera convoquée par la commission de discipline de la Ligue Ile de France, qui pourra en sus de la sanction prononcer une amende à l'encontre l'organisateur. Dans ce dernier cas, le montant de l'amende sera imputé à l'équipe de la joueuse fautive, qui ne pourra poursuivre le Challenge qu'après s'être acquittée de la dite amende auprès de LARGE.

**NB** : il est ici rappelé que les suspensions prononcées par la commission de discipline de la Ligue Ile de France s'appliquent à toutes les compétitions et rencontres organisées dans le cadre de la FFR.

#### 11.5 Autres sanctions

Si l'arbitre estime qu'un entraîneur ou un supporter d'une équipe a un comportement incorrect il peut après un premier avertissement, arrêter le jeu et infliger un carton rouge à la personne fautive.

Cette dernière devra immédiatement quitter le terrain, et dans le cas d'un entraîneur, il sera exclu du terrain pour un tournoi, et son équipe se verra infliger un point de pénalité au classement de poule.

Le jeu reprendra au point où il a été arrêté par une pénalité pour l'équipe adverse.

### Article 12. Engagement individuel

Chaque participante s'engage individuellement et solidairement à respecter les présentes dispositions dont elle déclare avoir pris pleinement connaissance.



**ANNEXE I**

## ANNEXE II

## ANNEXE III

